

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE **CONTRATS DE FORMATION EN ALTERNANCE** A DESTINATION DES **SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU**

La REGION ALSACE est à l'initiative d'un **dispositif d'accompagnement des sportifs de haut-niveau vers un double projet sportif et professionnel**



Contact :
Julien AGNELLET
Chargé de développement
06 59 07 29 85
j.agnellet.apmsaa@gmail.com

QUELLE FINALITE ?

- Permettre à un sportif de haut-niveau de signer un contrat de formation en alternance, d'obtenir un diplôme professionnel et d'intégrer le monde de l'entreprise, tout en poursuivant sa carrière sportive dans les meilleures conditions.

QUELS OBJECTIFS ?

- **Sécuriser le parcours des sportifs de haut-niveau alsaciens** en leur offrant un statut et des conditions de formation et de qualification professionnelle qui leur permettent à terme une réelle reconversion.
- **Rendre attrayantes les conditions d'entraînement des pôles et clubs alsaciens** en offrant l'opportunité aux sportifs de haut-niveau de construire un double projet associant carrière sportive et accès à un contrat de formation en alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation).

QUELS ACTEURS ?

- **Les Sportifs de haut-niveau** souhaitant intégrer une formation en alternance.
- **Les Présidents de Ligue, les Conseillers Techniques Régionaux, les Entraîneurs, les Responsables de club** qui identifieront les sportifs de haut niveau ayant le profil pour intégrer ce dispositif.
- **Les Centres de Formation d'Apprentis, l'Université de Strasbourg, l'Université de Haute-Alsace, les Organismes de formation et les Ecoles habilités** qui accepteront d'intégrer ce dispositif et de mettre en œuvre des parcours adaptés pour les sportifs de haut niveau.
- **Les Employeurs** qui signeront des contrats de formation en alternance avec des sportifs de haut-niveau.
- **Les Partenaires du dispositif** (la Région Alsace, l'APMSAA, l'Université de Strasbourg, la DRJSCS Alsace) qui mettront en œuvre le dispositif et le lien entre les différents acteurs

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE **CONTRATS DE FORMATION EN ALTERNANCE** A DESTINATION DES **SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU**

La REGION ALSACE est à l'initiative d'un **dispositif d'accompagnement des sportifs de haut-niveau vers un double projet sportif et professionnel**



ECHEANCIER 2015

- Janvier-Février : Identification auprès des Clubs et des Pôles, des sportifs de haut-niveau intéressés par une formation en alternance pour la rentrée 2015. Recensement suite à l'enquête de terrain réalisée par Julien AGNELLET (APMSAA) et Vincent SZULC (DRJSCS Alsace) de 10 à 15 profils pour une première expérimentation à la rentrée 2015.
- Janvier-Février : Réalisation d'un inventaire de l'ensemble des formations en alternance en Alsace.
- Février-Mars : Démarchage et mobilisation des entreprises d'accueil des sportifs de haut-niveau dans la perspective de la signature de contrats de formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).
- Mars-Avril : Sollicitation des CFA, des IUT, des Universités, et présentation du dispositif à ces établissements.
- Rentrée 2015 : Aménagement des parcours de formation et signature de contrat de formation en alternance.
- Automne 2015 : Suivi du dispositif par l'APMSAA, la DRJSCS Alsace et l'Université de Strasbourg.



Si le dispositif d'accompagnement vers un double projet sportif et professionnel, initié par la **Région Alsace** et piloté par l'**Association pour la Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation en Alsace (APMSAA)** vous intéresse, merci de bien vouloir prendre contact avec **Julien AGNELLET**

Contact :
Julien AGNELLET
Chargé de développement

06 59 07 29 85

j.agnellet.apmsaa@gmail.com

APMSAA

A fond l'Als@ce !